

A EXPEDIER OU A DEPOSER (niveaux 5, 4 et 3èmes) dans la boîte aux lettres du collège
SAUF POUR LES ELEVES DE 6EME ET CEUX AYANT PERDU LEUR CARTE (feuille à ramener le 26 ou 27 août)



Feuillet à remplir si vous souhaitez payer les contributions ou contribution+repas self par prélèvement
UN SEUL FEUILLET A REMPLIR PAR FAMILLE ACCOMPAGNE DU CHEQUE POUR LE SELF

Les cartes des 6ème, ou celles à remplacer seront à retirer le 26 ou le 27 août 2026 .

Représentant légal :

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

1) SELF

Acompte

Après paiement de 119 € par enfant demi-pensionnaire (20 repas)

Nbre d'enfants X 119,00 € = **€**

les prélèvements seront de :

REPAS AU SELF PAR MOIS						
Ordre	Nom Prénom	Classe	Entourer les jours de repas pris au collège			
1er enfant			L	M	J	V
2ème enfant			L	M	J	V
3ème enfant			L	M	J	V
			L	M	J	V
			(1) SELF total mensuel 2026-2027			

(*) Reporter le montant correspondant

MENSUEL	
8,33 €	1 repas/semaine
28,56 €	2 repas/semaine
48,79 €	3 repas/semaine
69,02 €	4 repas/semaine**

2) CONTRIBUTION et FORFAIT

Montant mensuel pour les contributions
TARIF A DU PAR TOUTES LES FAMILLES

Contribution	Tarif A	Caisse de solidarité	
	MINIMUM	Tarif B	Tarif C
1 enfant	56,40 €	61,40 €	Tarif A + X €, soit €
2 enfants	106,40 €	116,40 €	Tarif A + X €, soit €
3 enfants	140,24 €	155,24 €	Tarif A + X €, soit €
	Contribution mensuelle 2026-2027		€

Forfait Mensuel X nombre d'enfants 2,50 € x **€** 1 enfant 2,5 €, 2 enfants 5€.....

(3)TOTAL A PRELEVER (1 + 2)
LE 05 DE CHAQUE MOIS

Du 5 octobre 2026 au 15 juillet 2027

(Déduction faite du premier paiement établi en août)

Ne pas oublier le 1er paiement par chèque (Nbre d'enfants X 119 €)

Le prélèvement du mois de juillet sera réduit du montant des repas non consommés (remboursement)

A..... Le..../...../2026

Signature des parents,

**** Explication du calcul**

(5,95 € X 136 repas année) - 119,00 € = 690,20/10 mois= 69,02 €

Exemple

1) SELF

Mon enfant mange 2 fois par semaine à la cantine le lundi et le jeudi
 J'entoure les jours correspondants sur la ligne 1er enfant et j'inscris la somme de 28,56 € dans la case par mois qui correspond à 2 repas par semaine

2) CONTRIBUTION

1 enfant je note la somme Tarif A si je choisis ce tarif soit 56,40 € en mensuel dans la case grisée 2
 Le prélèvement au 05 du mois sera donc de 28,56 + 56,40+2,5 = 87,46 € par mois sur 10 mois